

Besoin d'aide pour remplir votre déclaration fiscale ?

Permanences **gratuites** pour les affilié.e.s de la FGTB Liège-Huy-Waremme.



LIÈGE

Du 21 mai au 10 juillet 2025

Les mercredis et jeudis de 13h30 à 16h30

UNIQUEMENT sur rendez-vous
via inscription-liege@fgtb.be
ou 0494/87 41 01

Dans les locaux de la FGTB :
place Saint-Paul 9/11 à 4000 Liège



HUY

Le mardi 10 juin 2025

9h - 11h30 et 12h30 - 15h00

Le vendredi 20 juin 2025

9h - 11h30 et 12h30 - 15h00

UNIQUEMENT sur rendez-vous
au 085 82 45 55

Dans les locaux de la CGSP :
rue Neufmoustier, 8 à 4500 Huy



ATTENTION !

- Prenez 1 rendez-vous par déclaration fiscale !
- Si vous êtes marié ou en cohabitation légale, apportez les 2 cartes d'identité et les 2 codes PIN de ces cartes !
- Vous pouvez prendre un rendez-vous avant d'avoir reçu « l'enveloppe brune » des Finances.
- À votre rendez-vous, il est indispensable de vous munir de plusieurs documents ! Visitez notre site internet www.fgtb-liege.be pour découvrir la liste des documents ou demandez notre tract à l'accueil.

FGTB

Liège - Huy - Waremme



DECLARATION FISCALE

Permanences **gratuites** pour les affilié.e.s
de la FGTB Liège-Huy-Waremme.

**Il est indispensable de vous munir
des documents repris ci-dessous :**

- 1** Votre carte d'identité et le code secret (PIN : 4 chiffres) pour avoir accès à Tax-on-web (Attention : Si mariés ou cohabitants légaux, vous munir de ceux de votre conjoint-e).
- 2** Le dernier avertissement extrait de rôle (envoyé par l'Administration des contributions).
- 3** Les relevés des salaires (Fiche 281), vacances, indemnités, allocations de chômage et maladie, pensions ou rentes imposables, perçus en Belgique ou à l'étranger pour 2024.
- 4** Immeubles ou terrains : l'avertissement extrait de rôle payé en 2024, précompte immobilier (demande de paiement).
- 5** Attestations de prêts hypothécaires et/ou d'assurances-vie délivrées par l'organisme prêteur et/ou assureur.
- 6** Tout autre document utile à la rédaction de la déclaration : preuve de paiement pension alimentaire, attestation achat de titres-services, donation à asbl, frais de garde d'enfants...
- 7** Si vous disposez d'un compte en banque à l'étranger, munissez-vous du n° de compte.
- 8** Si vous disposez d'une habitation à l'étranger, munissez-vous du revenu cadastral.